



Le mot du maire

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,
Le vendredi : de 15h30 à 18h
65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS
Tél: 04 75 52 41 69
E-mail : mairie.aubignas@orange.fr
Site internet : www.aubignas.fr



Mairie d'Aubignas

**Adaptation posture VIGIPIRATE
"Attentat de Nice"**

Mesures de sécurisation de la Mairie
mises en place suite à l'attentat de Nice :

**les portes de la mairie seront fermées,
les RDV doivent être pris par
téléphone.**

Permanence du Maire :

M. Serge VILLARD : le vendredi de 17h à 18h

Bibliothèque : à partir du 31 août et
jusqu'au 31 décembre

Mercredi 16h - 18h

Vendredi 10h - 12h.

Tél : Aubignas 04 75 51 29 24

Port du masque obligatoire. 1 personne
par famille. Pas de consultation sur place.

Déchetterie Alba La Romaine : Samedi
matin de 8h30 à 12h30. Du lundi au
vendredi de 13h30 à 17h30.

Déchetterie Le Teil : Lundi 14h 18h, du
mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Boulangier : Passage aux environs de 9h30
au village.

Pizza : Vincia Pizza le jeudi soir ancienne
route Nationale à Pignatelle.

Boite à lettres : Au village sous l'arceau
pour expédier son courrier.

La pandémie due à ce mauvais virus Covid 19, n'en finit pas d'impacter notre quotidien et la vie collective. Il faut à la fois ne pas nier les risques graves que fait courir ce virus et continuer à vivre en société.

La lutte contre la pandémie est une guerre, mais une autre guerre fait rage en ce début du vingt et unième siècle. Des extrémistes radicaux s'en prennent régulièrement à nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Nous avons été profondément meurtris par l'assassinat de Samuel PATY, professeur enseignant la liberté d'expression selon les programmes définis par l'éducation nationale le vendredi 16 octobre, mais aussi par l'attaque de trois fidèles à la Basilique Notre Dame de l'Assomption à Nice le 29 octobre.

Ces attaques sont des atteintes à notre république, à nos valeurs, et sont bien sûr ignobles par la barbarie qu'elles représentent.

De notre village d'Aubignas, nous devons nous aussi, exprimer notre condamnation totale de ces actes. C'est ce que nous avons fait lors de la cérémonie du 11 novembre en rendant hommage à ces victimes de l'obscurantisme.

Notre école publique est le creuset où se renouvelle à chaque génération, notre capacité à faire des citoyens conscients et actifs. Le Conseil municipal assure de son soutien l'ensemble du corps enseignant et plus particulièrement celui d'Aubignas pour garantir ces missions.

Vous aurez par ce troisième bulletin municipal de nombreuses informations sur les initiatives que nous prenons au quotidien mais aussi sur la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron avec son président que nous avons rencontré en Conseil municipal. Merci à lui pour sa venue à Aubignas.

Cette année les vœux du maire ne pourront avoir lieu comme d'habitude en raison des contraintes sanitaires. Aussi je profite de ce bulletin pour souhaiter à tous de bonnes fêtes et une meilleure année 2021.

Bonne lecture à tous,
Cordialement,

Serge VILLARD

Voici les délégués de la commune au sein des organismes intercommunaux

École Départementale de Musique et Danse de l'Ardèche :	Nadège BODY
SYPP-Syndicat des Portes de Provence pour le traitement des déchets :	Myriam FIALON
Comité d'orientation des pépinières d'entreprise et commission Ad' hoc :	Serge VILLARD
Syndicat Mixte des Bassins de l'Escoutay et du Frayol :	Pascal BOSQUET
Syndicat Mixte du Vivarais Méridional, Pays d'Art et d'Histoire (PAH) :	Serge VILLARD
Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages :	Martine CHARLEMAGNE
Mission Locale Moyenne Vallée du Rhône Centre Ardèche :	Nadège BODY
Commission locale d'information de la centrale nucléaire de Cruas :	Jean-Michel UCCHEDDU
Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :	Pascal BOSQUET

Dissolution du CCAS et action sociale

Dans le but de simplifier les écritures comptables et compte tenu du fait que le CCAS n'est pas obligatoire par les communes de moins de 1500 ha, le Conseil municipal du 2 octobre 2020 a décidé de dissoudre le CCAS.

Cette dissolution ne modifie en rien toutes les actions sociales menées sur notre territoire. La compétence sociale sera exercée directement par la commune à partir du 1er janvier 2021.

La Communauté de communes ARC Ardèche Rhône Coiron

Le Territoire : 15 communes, 1 président / Yves BOYER maire de Baix

Aubignas	St-Bauzile	Alba- la- Romaine
St- Martin sur lavezon	Baix	St-Lager Bressac
Cruas	St-Pierre la roche	Le Teil
St-Symphorien sous Chomérac	Meysse	St-Thomé
Rochemaure	St-Vincent de Barrès	Valvignères

Le Conseil communautaire : Il est à la Communauté de communes ce que le Conseil municipal est à la commune. Il comprend 36 membres, le maire d'Aubignas est un représentant obligatoire. Lors du Conseil municipal du 2 octobre 2020, le président de la Communauté de communes Yves BOYER, maire de BAIX, est venu présenter le rapport d'activités 2019.

Le bureau communautaire est composé du président, de 8 vice-présidents, des maires et délégués des 15 communes du territoire. Il est chargé de la gestion courante de la Communauté de communes. Il se réunit toutes les semaines le mardi matin.

Les vice-présidents animent dans leur domaine, les thématiques définies par le président : économie, culture, petite enfance, restauration collective, politique de la ville et urbanisme, gestion des milieux aquatiques et protection des inondations, développement durable – mobilité, tourisme et patrimoine, déchets, économie circulaire et agriculture.

L'équipe municipale

Mathieu BERGER, troisième adjoint en charge des travaux, a informé le Conseil de son souhait de démission de son poste d'adjoint et de conseiller. Elle sera effective après décision de Mme La Préfète.

M. Le Maire remercie Mathieu BERGER de son investissement et du travail effectué depuis le début du mandat.

Jean-Michel UCCHEDDU est candidat pour son remplacement comme conseiller délégué dans les domaines travaux, voirie, système d'assainissement et eau.

Quelques décisions du Conseil municipal

Nouveaux tarifs 2020 :

Eau : abonnement 62 € et 0,68 €/m³

Assainissement : abonnement 57 € et 0,90 €/m³

Prix repas enfants : 3,61 €

Prix repas personnes âgées : 4,60 €

Le repas des aînés est annulé compte tenu des mesures sanitaires. Cependant, la distribution des colis est maintenue.

Parking de la Placette : Le stationnement dans le village pose problème. Par manque de civisme ou par facilité, certaines voitures bloquent ou gênent le passage d'autres véhicules. Suite aux débats du Conseil deux arrêtés du maire ont été pris.

Pose d'un distributeur pour hygiène canine au village et d'une poubelle

J'AIME MON VILLAGE, pour le garder propre, la municipalité a mis à la disposition des habitants un distributeur de sachets pour hygiène canine afin de préserver l'environnement de tous.

Faites un geste écocitoyen,

Servez-vous !

Merci



Séisme du Teil

Un an déjà ! Le lundi 11 novembre 2019 à 11h52, heure locale, la terre a tremblé. Ce séisme a été ressenti jusqu'à environ 200 km au Nord (Lyon) et au Sud (Montpellier, Marseille). Son épicentre est situé au Teil quartier La Rouvière. Des centaines de personnes ont été déplacées et plusieurs centaines de maisons endommagées dont une quarantaine touchée sur la commune d'Aubignas.

L'Arrêté du 28 avril 2020 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune d'Aubignas n'est sorti au journal officiel que le 12 juin 2020. Cet arrêté a permis aux sinistrés de la commune de demander le financement des travaux de restauration aux assurances.

La solidarité de la commune a pu s'exprimer par l'accueil de sinistrés dans nos gîtes communaux pendant plus d'un an. Des propriétaires de gîtes privés ont aussi exprimé cette solidarité par l'accueil des personnes en difficultés. Je les en remercie.

Les conséquences du séisme ont été nombreuses sur les maisons, les commerces, les routes, les écoles, les églises. Les dégâts sont extrêmement importants. Pour Aubignas le transport scolaire des collégiens et lycéens a été largement perturbé. Cette perturbation continue en 2020 par la mise en place d'une navette Aubignas - Le Buis d'Aps et un allongement du trajet des élèves d'environ 45 mm au total. Un comité de pilotage a été mis en place par la Préfecture pour trouver des solutions à ce problème.

Boîte à livres/à lire

Depuis avril 2017, la commune a mis à disposition, une boîte à livres.

En effet, l'ancienne cabine téléphonique abrite quelques rayonnages qui accueillent vos dons.

Cédric, habitant du village, veille à son bon fonctionnement pour qu'elle soit toujours bien rangée et accueillante ! Merci à lui pour son engagement.

Au mois d'octobre, il y a eu des dépôts importuns et Dominique a bien voulu lui donner un coup de main pour la remettre en ordre. Merci pour son aide.

Nous vous rappelons que seulement les livres en bons état et accessibles aux enfants, peuvent être déposés.



AVANT

AVANT



APRES

La boîte à livres est un système d'échange qui est basé sur le civisme et la solidarité. Pour rester dans le plaisir du partage, des consignes sont affichées sur la cabine.

Pour mieux en profiter et laisser la cabine accueillante, il vous est demandé de ne pas laisser les caisses et les cartons.

Merci à tous et profitez-en !

Bonne lecture...

Aménagement du cimetière

Épandage de pouzzolane aux abords du columbarium pour un meilleur aménagement paysager.



Parking de l'aire de jeux

Ça y est, le parking de l'aire de jeux est utilisable par tous et particulièrement par les habitants du village pour soulager les parkings du centre bourg. Vous trouverez ci-dessous un plan pour une meilleure utilisation des places.



Parking visiteurs



Parking de la placette



Coronavirus



Pour cette deuxième vague de l'épidémie, le Conseil municipal s'est réuni pour préparer les enveloppes contenant les masques achetés par la mairie en début d'année, puis, ils ont été déposés dans chaque boîte aux lettres de la commune, la semaine du 27 au 31 octobre. Au total, 480 masques ont été distribués, ces masques en tissu sont lavables et donc réutilisables, ils sont certifiés par l'AFNOR. Nous espérons qu'ils vous seront utiles.

Écoliers d'Aubignas au XX^{ème} siècle



École-mairie au début du XX^{ème} siècle. Remarquez le petit muret de séparation entre les deux portes de l'école d'où les deux accès filles et garçons. La mixité n'était pas encore d'actualité. Remarquez aussi au pied du mur derrière les élèves entre les deux arbres ce qui semble être un pibou¹.

Merci à Alain RIVIER pour ce document.

¹Voir La Bise 2 - septembre 2020.



LE GRAND CORBEAU



L'avez-vous vu passer au-dessus de nos têtes ?
En direction du Coiron, de retour de la plaine ou en balade à la découverte d'un beau coin de l'Ardèche, il n'est jamais seul, souvent en couple. Il a une voix rauque, un bec fort, long et noir. Une silhouette aux très longues ailes étroites, la queue cunéiforme.

Son plumage est entièrement noir et lustré, avec des reflets bleutés au soleil.

Les pattes robustes sont noires.

Son habitat se situe probablement dans les forêts et falaises du Coiron.

Il établit son nid sur une corniche de falaise inaccessible, ou dans un arbre.

Il mange de tout, c'est un omnivore, mais aussi un nécrophage car il apprécie les restes d'un repas laissé par un rapace.

La femelle pond 3 ou 7 œufs, entre début mars et mi-avril, de couleur claire et tachetés qu'elle incube seule durant 18 à 21 jours. Elle est nourrie alors par le mâle.

Les jeunes quittent le nid 5 à 7 semaines après la naissance. Il n'y a qu'une nichée par an. Le couple est uni pour la vie !

Photo mystère

Mais quel est ce drôle d'oiseau ? Où se trouve-t-il ?



État Civil

Naissances :

Lou GUILLO EVEZARD le 23 septembre chez Clémentine et Cécilien au Colombier.

Simon FLAVIERr le 10 novembre chez Pauline UCCHEDDU et Thomas FLAVIER
petit-fils de Dominique et Jean-Michel UCCHEDDU.

Décès :

Fernand VIGNE le 20/11/2020.

Agenda

Les Écoliers d'Aubignas :

Les Écoliers d'Aubignas ont élu leur nouveau bureau et sa présidente en la personne de Lena Perdu. L'association espère très vite retrouver toutes ses activités et tout le monde, afin de partager des moments plus sereins...

En attendant, même si les protocoles ne permettent pas de faire le goûter et la fête de Noël comme chaque année, les enfants recevront pour l'école, plusieurs cadeaux collectifs et même un petit « goûter », tout cela offert par l'association.

Le comité FNACA :

Sous réserve d'une levée des restrictions sanitaires le projet d'organiser l'Assemblée Générale dans la commune d'Aubignas, est maintenu pour fin janvier 2021.

Les Valérianes

Si les conditions sont à nouveau favorables, l'Assemblée Générale des Valérianes est prévue dans le courant du mois de février 2021. La reprise des rencontres du mercredi après-midi n'est pas prévue pour le moment .

Retraités de la CNRACL : élisez vos représentants au sein de votre caisse de retraite

Vous êtes invités à venir vous informer de la liste des électeurs affichée en mairie.

Élection du 1er au 15 mars 2021.

Passez de bonnes fêtes et prenez soin de vous

